

DÉTECTER ET PRÉVENIR LES FRAUDES

DANS LE CADRE D'UNE MISSION, UN AUDITEUR PEUT DÉTECTER UNE FRAUDE, METTRE EN ÉVIDENCE DES CONFLITS D'INTÉRÊTS OU DES FAIBLESSES DANS LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX. QU'EST-CE QUE LA DÉONTOLOGIE DE L'AUDIT INTERNE LUI RECOMMANDE DE FAIRE ? QUEL DOIT ÊTRE SON COMPORTEMENT ? JUSQU'OUÙ PEUT-IL ALLER ? QUI L'ACCOMPAGNE DANS SES TRAVAUX ?

PARTICIPANTS

Auditeurs internes confirmés, contrôleurs internes, responsables financiers, responsables de l'audit interne, responsables du contrôle interne.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « Conduire une mission d'audit interne : la méthodologie » ou connaître la méthodologie de l'audit interne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Identifier** les responsabilités des différents acteurs (auditeur interne, responsable de l'audit interne, manager) dans le domaine de la fraude.
- ▲ **Détecter** les faiblesses du contrôle interne favorisant la fraude et le blanchiment de capitaux.
- ▲ **Identifier** les configurations organisationnelles les plus à risque Identifier les différents types de fraude et évaluer leurs conséquences.
- ▲ **Utiliser** des techniques de détection.

CONTENU

- ▲ **Le rôle de l'audit interne :**
 - Prise de position de l'IIA
- ▲ **Les différents supports de la fraude :**
 - Fausses factures
 - Société écran
 - Contrats falsifiés
 - Autres
- ▲ **La séparation des fonctions.**
- ▲ **La spécificité du risque informatique :**
 - Faille dans le chemin d'audit
 - Habilitations
 - Évaluation des logiciels dans chacun des processus
- ▲ **Prévention et reporting du risque avec la remontée des indicateurs.**
- ▲ **L'organisation de la lutte contre la fraude.**
- ▲ **La recherche des fraudes dans les filiales.**

▲ Les moyens informatiques de détection des fraudes :

- Utilisation des logiciels d'audit

▲ Les obligations légales et réglementaires :

- Actions à mener

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Un expert de la détection des fraudes en entreprise.

LES PLUS DE DE LA FORMATION



- + Les mécanismes de la fraude ainsi que les différents indicateurs des fraudes mis à plat.
- + Une méthode de recherche informatisée des atypismes.
- + Un module d'évaluation des acquis de la formation.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
1 280 € HT
Non adhérents :
1 420 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



- 01.** Déontologie
- 04.** Gouvernance, gestion des risques et contrôle
- 05.** Connaissance de l'organisation et de son environnement



6 DATES

- 18/02 au 19/02
- 23/09 au 24/09
- 21/04 au 22/04
- 25/10 au 26/10
- 21/06 au 22/06
- 16/12 au 17/12

Code formation : **21DPF**

Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou intra@ifaci.com



POUR TOUTE INSCRIPTION SIMULTANÉE D'UN MÊME STAGIAIRE À 4 FORMATIONS PORTANT CETTE MENTION EN AUDIT INTERNE